

Nantes, le 3 décembre 2025

Dossier de presse

**Concours « Coup de Pouce » Pays de la Loire
avec l'incubateur d'IMT Atlantique et l'incubateur KIVO :**

**La Fondation Le Roch-Les Mousquetaires
reverse 20 000 € de dotation à 3 entreprises innovantes**



Organisé par la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires en partenariat avec l'incubateur d'IMT Atlantique et l'incubateur KIVO, le Concours « Coup de Pouce » Pays de la Loire a récompensé 3 jeunes entreprises innovantes avec une dotation de 20 000 €. Les lauréats de cette édition ont brillé par leurs idées créatives et utiles pour les citoyens et les professionnels.

- **1er prix - dotation de 10 000€ : Arianna Rizzo, Arnaud Grisard et Romain Million, BLUE2**, une technologie innovante qui utilise les microalgues pour transformer les émissions de CO₂ en ingrédients biosourcés à destination des industries de la cosmétique, du pharmaceutique et de la chimie.
- **2e prix - dotation de 6 000€ : Virginie Palomares, SIMUL'IMPACT**, une calculatrice des impacts économiques, sociaux et environnementaux des projets d'investissement des collectivités comme la rénovation de l'éclairage public, la transformation d'une place servant de parking à une place piétonne avec de la végétation...
- **3e prix - dotation de 4 000€ : Soumeya Ben Aissa, OPTIMPHARMA**, une solution qui digitalise entièrement la gestion des retours de médicaments à l'hôpital grâce à une technologie innovante permettant la saisie et la traçabilité, la réduction du temps de traitement et la sécurisation de la réintégration dans le circuit.

Les lauréats « Coup de Pouce » Pays de la Loire avec l'incubateur d'IMT Atlantique et KIVO

1^{er} prix – Dotation de 10.000€

Arianna Rizzo, Arnaud Grisard et Romain Million, BLUE2

Une technologie innovante qui utilise les microalgues pour transformer les émissions de CO2 en ingrédients biosourcés



« Aujourd’hui, nos industries dépendent encore presque entièrement d’ingrédients pétro-sourcés, une ressource de plus en plus instable, coûteuse et contestée. Les alternatives biosourcées existantes restent difficiles à produire à grande échelle. C’est exactement là que les microalgues ont un potentiel énorme en combinant performance, durabilité et souveraineté. Leur capacité à convertir le CO₂ en molécules d’intérêt est notre moteur pour imaginer une nouvelle voie de production, locale et à faible impact. »

Concrètement, les trois fondateurs de BLUE2 ont développé une technologie appelée **photo bioréacteur intensifié**, qui utilise le CO₂ pour cultiver des microalgues capables de produire des ingrédients biosourcés à forte valeur ajoutée. Ce photobioréacteur intensifié maximise les rendements tout en restant compact, modulaire et intégrable chez l’industriel, comme une nouvelle ligne de production “plug and play”. Ces molécules produites (pigments, polysaccharides, lipides...) répondent aux besoins des secteurs cosmétique, pharmaceutique et chimique. En transformant les émissions de carbone en valeur, BLUE2 offre aux industriels une réponse face aux enjeux de dépendance aux ressources fossiles, à l’instabilité des chaînes d’approvisionnement et à l’urgence climatique.



À date, BLUE2 a validé, en laboratoire, les premières productions d’ingrédients à partir de souches nouvelles et optimisées et, en parallèle, démontré la faisabilité technique du procédé à une échelle de prototype. **BLUE 2 est déjà en discussion avec plusieurs acteurs de l’industrie et compte dès 2026, valider le prototype industriel et commercialiser les premiers ingrédients et molécules.**

La dotation du concours « Coup de Pouce » permettra d’effectuer une étude approfondie pour valider la composition et la qualité des molécules en production visant à sécuriser les partenariats commerciaux et la montée en échelle vers le prototype industriel.

Site Internet : <https://blue2.tech/>

FOCUS – Le premier prix « Coup de Pouce » Pays de la Loire

« Nantes, véritable territoire-laboratoire des microalgues »

Arnaud Grisard – Directeur général et co-fondateur de BLUE2



Comment est né le projet BLUE2 ?

BLUE2 est un véritable patchwork de cultures et d'origine totalement différentes. D'un côté, une scientifique italienne férue de microalgues, de l'autre un ingénieur breton en biotechnologie et moi, un passionné d'entrepreneuriat lyonnais. Rien ne prédestinait à une rencontre. Par ailleurs, initialement je développais le projet seul et uniquement sur l'axe de la décarbonation, mais à tout avouer, j'ai été limité car je ne disposais pas des connaissances scientifiques nécessaires. Et c'est là qu'opère la magie des réseaux sociaux, car c'est sur d'abord sur LinkedIn qu'Arianna, Romain et moi avons entamé les premiers échanges. C'est réellement une fois tous les trois réunis que nous avons refaçonné BLUE2 pour utiliser le CO2 comme source de bioproduction. »

Et la région nantaise dans tout cela ?

Fin 2024, nous créons l'entreprise BLUE2 après plusieurs mois de R&D en laboratoire. Le réacteur existe en mode laboratoire à petite échelle et fonctionne. Nous décidons d'installer administrativement le siège de l'entreprise en Ile-de-France, car j'y vis quotidiennement et que les sièges de plusieurs groupes industriels s'y trouvent.

Mais, nous décidons de conserver l'intégralité de la R&D à Nantes. La raison principale est simple, la région nantaise et le bassin atlantique sont la place centrale dans la recherche, l'approvisionnement et l'exploitation des microalgues en France, voire en Europe.

Par ailleurs, c'est à Nantes que nous nous sommes réunis pour donner naissance à notre projet et ce territoire incarne notre région d'adoption tant scientifique qu'entrepreneuriale où bon nombre de nos partenaires futurs sont présents.

L'avenir de BLUE se jouera donc à Nantes ?

Oui, c'est une certitude ! Dès 2026, nous allons passer du prototype laboratoire de notre réacteur à sa déclinaison industrielle pour confirmer sa capacité... Et cela se fera à Nantes. En 2027, nous construirons le premier « vrai » réacteur à taille industrielle et nous souhaitons l'implanter idéalement au sein d'un site industriel nantais dans les secteurs de la cosmétique, de la pharmacie ou de la chimie. »

2^{ème} prix – Dotation de 6.000€

Virginie Palomares, SIMUL'IMPACT

Une calculatrice reposant sur la seule méthode approuvée par l'Etat pour quantifier les impacts économiques, sociétaux et environnementaux des projets d'investissement des collectivités



« Mon associée et cofondatrice, Julie de Brux, a commencé à s'intéresser au calcul d'impacts à la suite de l'échec de projets d'investissement public comme Notre-Dame des Landes. Elle s'est dit qu'il devrait exister une méthode permettant de mieux anticiper l'intérêt de réaliser -ou non- un projet afin d'éviter d'en arriver là. Et c'est ainsi que, en appui sur son doctorat en économie, elle est devenue une des spécialistes nationales de l'évaluation socio-économique, une méthode de calcul d'impacts reconnue et devenue obligatoire pour l'Etat.

En travaillant pour la FNTP sur du calcul d'impacts de projets lancés par des collectivités locales, elle s'est rendu compte que ces collectivités rencontraient le même besoin d'objectiver, de quantifier, les bénéfices et les impacts négatifs de leurs projets d'investissement, mais sans avoir forcément les moyens de payer à chaque fois un expert. Le projet de Simul'impact était né : automatiser le calcul d'impact pour le démocratiser, et ainsi permettre de mieux investir l'argent public, au bénéfice de la société et de la planète. »

La jeune entreprise SIMUL'IMPACT a donc développé une calculatrice des impacts économiques, sociétaux et environnementaux des projets d'investissement des collectivités comme la rénovation de l'éclairage public ou la transformation d'une place servant de parking à une place piétonne avec de la végétation... Ainsi cette innovation permet par exemple, de calculer des accidents de la route évités grâce à la réfection de la voirie, l'augmentation de la valeur immobilière liée à la piétonnisation, ou encore les bénéfices sur la santé mentale de la végétalisation.

Pour les collectivités locales, SIMUL'IMPACT permet de mieux appréhender les conséquences des projets sur l'environnement, les habitants et la société en général et ainsi faire de meilleurs choix d'investissements.

Pour les entreprises de travaux publics, la solution permet de gagner davantage de marchés publics, en mettant en avant les impacts positifs de leurs interventions sur les territoires.

Aujourd'hui, SIMUL'IMPACT est en phase de croissance, avec 2 modules commercialisés (éclairage public ; piétonnisation / renaturation d'espaces publics) et d'ores-et-déjà de multiples collaborations avec des acteurs publics (Caisse des Dépôts, Ville de Saint-Nazaire, Brest Métropole) et privés (Vinci Energies, Eiffage, Equans)

La dotation du concours « Coup de Pouce » sera consacrée au renforcement des forces vives de terrain afin de développer une commercialisation à plus grande échelle.

Site internet : www.simul-impact.fr



3^{ème} prix – Dotation de 4.000€

Soumeya Ben Aissa, OPTIMPHARMA

Une solution qui digitalise entièrement la gestion des retours de médicaments à l'hôpital grâce à une technologie innovante permettant traçabilité, gain de temps et sécurisation.



« Après vingt ans en pharmacie hospitalière, j'ai constaté un problème invisible pour le grand public : dans les services de soins, de nombreux médicaments et produits de santé non utilisés reviennent à la pharmacie de l'hôpital... et finissent souvent jetés, faute de temps et d'outils adaptés pour les gérer. Face à ce gaspillage massif et méconnu, j'ai décidé d'agir. En me reconvertisant dans le numérique, j'ai voulu transformer cette réalité en solution.

Trois enjeux ont guidé mon engagement : améliorer le quotidien de mes collègues, réduire le gaspillage de médicaments et renforcer la performance environnementale des hôpitaux.

OPTIMPHARMA vise donc à répondre simultanément à ces enjeux avec une solution simple, digitale et immédiatement utile sur le terrain : une technologie conçue par une professionnelle de santé de terrain, qui connaît les enjeux des équipes, leurs contraintes, et la nécessité urgente de réduire ce gâchis. »

Concrètement, OPTIMPHARMA digitalise entièrement la gestion des retours de médicaments grâce à une technologie innovante. La solution automatise la saisie et la traçabilité, réduit très fortement le temps de traitement (jusqu'à 87 % de temps de saisie en moins) et sécurise la réintégration des médicaments dans le circuit du médicament à l'hôpital. Un tableau de bord dédié permet de suivre en temps réel les gains opérationnels et de mesurer l'empreinte carbone associée.

Après une première mise en test concluante, le projet suscite désormais un intérêt croissant parmi plusieurs établissements de santé. Il a également été présenté à l'ARS et à l'OMEDIT Île-de-France, qui ont salué la pertinence et l'utilité de la démarche. La solution est aujourd'hui opérationnelle pour une utilisation sur le terrain. Les prochaines étapes visent à renforcer les performances de la technologie et à étendre progressivement le réseau de sites pilotes, afin d'accompagner un nombre toujours plus large d'établissements dans l'amélioration de la gestion des retours de médicaments.



La dotation du concours « Coup de Pouce » sera investie dans le renforcement de la technologie, l'amélioration de l'expérience utilisateur et le déploiement opérationnel des prochains pilotes. Ce soutien accélère une étape clé : fiabiliser la solution à grande échelle et démontrer de façon tangible l'impact d'OPTIMPHARMA sur l'organisation, les coûts et l'environnement.

Site internet : www.optimpharma.com

Un concours pour donner un « coup de pouce » aux entrepreneurs

Chaque année, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires se déplace dans les villes françaises (Lyon, Bordeaux, Limoges, Paris...) pour organiser près d'une dizaine de finales du concours « Coup de Pouce » et récompense en tout, une trentaine de startups sur tout le territoire. Avec à la clef : 200.000 € de dotation en tout, pour aider les jeunes porteurs de projets à concrétiser leurs idées et à accélérer le développement de leur start up.

À travers un concours de business plan organisé en partenariat avec les grandes écoles, les universités, les IUT, les écoles de commerce, les incubateurs de talents qui eux, le Concours « Coup de Pouce » accompagne les jeunes créateurs d'entreprises dans leurs projets.

Le jury de cette édition était composé de :

- **Nathalie MOOCK**
Directrice Générale de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires
- **Laure MANTOUX**
Fondatrice et dirigeante d'Au Large RH/ Bonzhommes
Animatrice du Club des Entrepreneurs de la Fondation
- **Florence LE GOFF**
Responsable stratégie innovation et filières maritime et alimentation, Nantes Métropole
- **Juliette ROUBAUD**
Fondatrice de Génération Zébrée
- **Eva SASSOULA**
Program & Startup Manager au sein du Startup Palace
- **Alexandre EVRARD**
Président / Co-fondateur d'Etteliot

À propos de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires mène des initiatives concrètes qui encouragent l'esprit d'entreprendre, le sens de l'engagement et l'ambition de la performance pour tous. Convaincue que l'humanisme, la proximité et la performance constituent les piliers d'un engagement sociétal porteur d'avenir, la Fondation soutient les créateurs d'entreprises en apportant du souffle aux initiatives les plus prometteuses :

- **Coup de Pouce**, concours de business plan pour start-up en phase de lancement
- **Prix Audace**, défi pour auto-entrepreneurs audacieux
- **Club des Entrepreneurs**, dispositif complet de formation et de coaching individualisé aux entrepreneurs qui veulent développer et accélérer leur activité naissante

Chaque année, la Fondation challenge une centaine d'entrepreneurs et engage une dotation globale de 500 000 euros pour les encourager et leur donner une chance supplémentaire de réussir.

La Fondation œuvre également dans la recherche et la santé, mais aussi dans le civisme.

www.fondationleroch-lesmousquetaires.org

À propos de l'incubateur d'IMT Atlantique

L'incubateur d'IMT Atlantique* accompagne la création et le développement de startups technologiques à fort potentiels issus ou en lien avec les domaines d'excellence d'IMT Atlantique : numérique, énergie, environnement, cybersécurité, santé et industrie du futur. Au sein de la Grande école d'ingénieurs de rang mondial, l'incubateur offre un accès privilégié à un écosystème scientifique, industriel et entrepreneurial de premier plan. Grâce à un programme d'accompagnement personnalisé, un soutien à la maturation technologique, des financements exclusifs, un réseau d'experts et de partenaires, ainsi qu'un hébergement sur les campus de Brest, Nantes et Rennes, l'incubateur d'IMT Atlantique accélère l'émergence d'innovations à fort impact économique, sociétal et environnemental depuis 1998.

Il a contribué au développement de près de 300 projets ambitieux, générant plus de 2200 emplois nets, contribuant à dynamiser les territoires et à renforcer la compétitivité des filières technologiques françaises.

*IMT Atlantique est une grande école d'ingénieurs généralistes, classée 3e dans le palmarès 2025 des écoles d'ingénieurs de l'Etudiant. IMT Atlantique fait partie des 500 premières universités du monde du THE World University Ranking 2026 et des 100 premières du THE Impact. L'école est reconnue internationalement pour sa recherche dans plusieurs disciplines des classements de Shanghai QS et THE. Elle appartient à l'Institut Mines-Télécom et dépend du ministère en charge de l'industrie et du numérique. En savoir plus : <https://www.imt-atlantique.fr/fr/entreprises/incubateur>

À propos de l'incubateur Kivo

Porté par Centrale Nantes, Audencia et Nantes Université, KIVO réunit ingénierie, management et science pour permettre aux entrepreneurs de ses établissements de bénéficier de conditions exceptionnelles pour transformer leurs projets en entreprises innovantes. Depuis sa création en 2013, KIVO a permis le lancement de plus de 140 entreprises innovantes et la création de 1600 emplois sur le territoire. KIVO propose des programmes d'accompagnement personnalisés et adaptés à la maturité des projets des alumni et chercheurs qui entreprennent en région Pays de la Loire. Les entreprises incubées bénéficient d'ateliers, de coaching, de suivi de projet, de mentoring, d'aides au financement, d'un large réseau d'experts, d'un hébergement au sein de l'incubateur et d'une intégration à la communauté KIVO. Avec plus de 58 000 alumni aux profils complémentaires issus de Centrale Nantes et d'Audencia, 47 laboratoires de recherche de renommée mondiale, et plus de 3 500 enseignants-chercheurs répartis sur les 3 établissements, KIVO place les entreprises incubées dans les meilleures conditions pour développer et accélérer leur projet à fort potentiel, entretenant un environnement unique et exceptionnel pour entreprendre. En savoir plus : www.incubateur-kivo.fr

CONTACT PRESSE

<p>Pour la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires</p> <p>SOURCE RP</p> <p>Michelle Kamar : 06 09 24 42 42 michelle@source-rp.com</p>	<p>Pour l'incubateur d'IMT Atlantique</p> <p>Priscillia Créac'h - 06 30 51 38 30 priscillia.creach@imt-atlantique.fr</p>	<p>Pour l'incubateur KIVO</p> <p>Thomas Jolivet – 07 61 61 33 39 thomas.jolivet@incubateur-kivo.fr</p>
---	--	--